

JORF n°0094 du 17 avril 2020

Texte n°58

Arrêté du 30 mars 2020 portant nomination des membres de la Commission mixte nationale de reconnaissance de la qualité de groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

NOR: MTRD2006965A

Par arrêté de la ministre du travail en date du 30 mars 2020 :

Est renouvelé en qualité de président de la Commission mixte nationale de reconnaissance de la qualité de groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification pour une période de quatre ans : M. Alain Régnier, préfet, délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés.

Sont renouvelés pour une période de quatre ans :

En qualité de membres titulaires de la Commission mixte nationale de reconnaissance de la qualité de groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification :

Mme Agnès de Maulmont, adjointe au chef de mission insertion professionnelle à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;

Mme Laurence Bernet, chef du service insertion emploi à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, région Nouvelle-Aquitaine ;

Mme Natacha Djani, chef de la mission droit et financement de la formation à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

En qualité de membres suppléants de la Commission mixte nationale de reconnaissance de la qualité de groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification :

Mme Françoise Benczkowski, chargée de mission à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;

Mme Véronique Bansard, inspectrice du travail, direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, région Occitanie ;

M. Guillaume Fournié, adjoint du chef de mission droit et financement de la formation à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.